

Formations

Santé, hygiène et sécurité au travail

Secourisme

Incendie

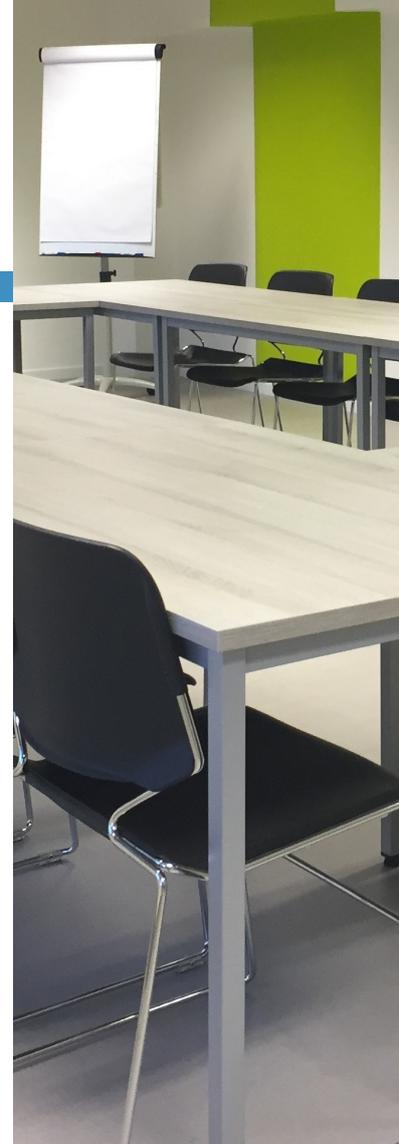
CATALOGUE FORMATIONS

FSSI

Ici, pour vous



SOMMAIRE



▶ NOTRE ORGANISME DE FORMATION

QUI SOMMES-NOUS?

DÉMARCHE QUALITÉ

TARIFS DES FORMATIONS

▶ FORMATIONS

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE
DES RESEAUX (AIPR)

GESTES ET POSTURES

TRAVAIL EN HAUTEUR

ECHAFAUDAGES ROULANT

ECHAFAUDAGES DE PIED

HABILITATION ELECTRIQUE HoBo

COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)



FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié



SECOURISME

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
(SST)

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE
NIVEAU 1 (PSC 1)



GESTES QUI SAUVENT (GQS)



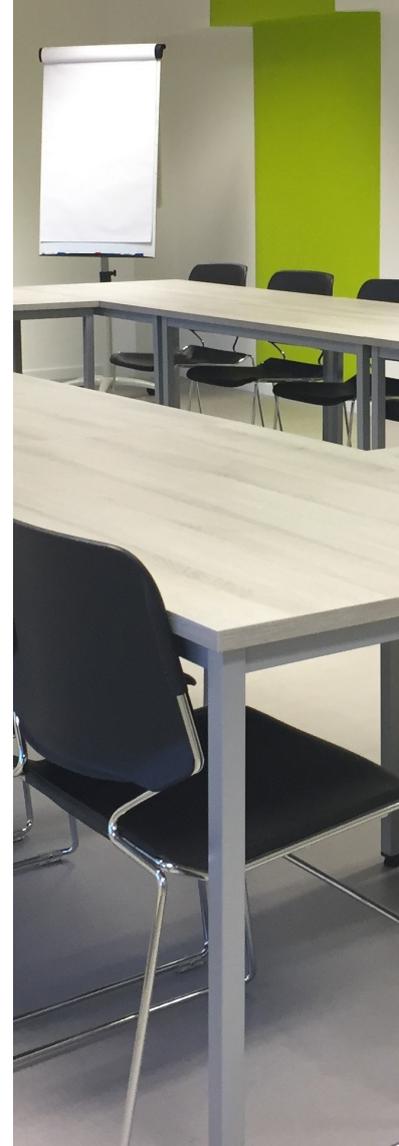
LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MANIPULATION DES EXTINCTEURS

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION
(EPI)

GUIDE FILE - SERRE FILE

EXERCICE D'EVACUATION



Qui sommes-nous?

Trouver l'équilibre entre votre activité professionnelle et l'application de la réglementation n'est pas toujours simple.

FSSI est un organisme de formation qui a pour but de vous accompagner dans vos démarches de prévention au sein de votre établissement, notamment dans les domaines de la sécurité et la santé au travail.

Nous sommes à votre disposition pour organiser les sessions de formations au sein de votre établissement ou en inter.

Gage de qualité, FSSI est un organisme reconnu par l'état certifié Qualiopi. Nous proposons des formations qui peuvent être prises en charge par les opérateurs de compétences (OPCO).

NOS VALEURS

Issu du terrain nous saurons transmettre à vos collaborateurs l'importance de toujours améliorer la prévention lors de leurs activités.

Nous nous engageons à être **réactifs** à vos demandes et serons **à l'écoute** de vos besoins.

L'adaptabilité est notre force car chaque stagiaire est différent et chaque établissement également.

Le stagiaire étant au cœur de nos formations, **une pédagogie des plus adaptée** lui sera appliquée.



FSSI est certifié Qualiopi. Cette certification garantit la qualité de nos actions de nos formations.

Pour cela nous nous sommes engagés sur les 7 critères demandés:

Critère 1: Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.

Critère 2: L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations.

Critère 3: L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en oeuvre.

Critère 4: L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en oeuvre.

Critère 5: La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en oeuvre les prestations.

Critère 6: L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.

Critère 7: Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.



Quality

Tarifs des formations

Santé, hygiène et sécurité au travail

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

Opérateur - Formation + examen (Réf. AIPR-OP)

Encadrant - Formation + examen (Réf. AIPR-EN)

Concepteur - Formation + examen (Réf. AIPR-CO)

 7 heures (1 jour)  10 max.  1 150 Euros

Opérateur - Uniquement examen (Réf. AIPR-OPEXA)

Encadrant - Uniquement examen (Réf. AIPR-ENEXA)

Concepteur - Uniquement examen (Réf. AIPR-COEXA)

 1 heure (0,5 jour)  -  50 Euros /pers.

GESTES ET POSTURES (Réf. GP)

 7 heures (1 jour)
possibilité 3,5 heures
(0,5 jour)  2 à 10 max.  1 150 Euros

TRAVAIL EN HAUTEUR

Utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI)
contre les chutes de hauteur (Réf. TH)

 7 heures (1 jour)  10 max.  1 200 Euros



Tarifs des formations

ECHAFAUDAGES

Echafaudage roulant

Monter, vérifier et utiliser (Réf. ECH-ROU)

A  14 heures (2 jours)  3 à 8 max. € 1 990 Euros

Echafaudage de pied

Utilisation (Réf. ECH-FIXUT)

 3,5 heures (0,5 jour)  3 à 10 max. € 750 Euros

Utiliser et réaliser la vérification journalière (Réf. ECH-FIXUTV)

 7 heures (1 jour)  3 à 10 max. € 1 150 Euros

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière (Réf. ECH-FIXMUTV)

B  21 heures (3 jours)  3 à 8 max. € 2 900 Euros

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance (au sens de la R408) (Réf. ECH-FIXVRECPMR408)

C  14 heures (2 jours)  3 à 10 max. € 1 990 Euros

Formations associées

Monteur, utilisateur et vérificateur (Réf. ECH-FIXMUTVRECP)

B + **C**

 28 heures (4 jours)  3 à 8 max. € 3 800 Euros

Monteur, utilisateur **échafaudage de pieds** et monteur, utilisateur et vérificateur d'**échafaudage roulant** (Réf. ECH-FIX•ROU)

A + **B**

 28 heures (4 jours)  3 à 8 max. € 3 800 Euros

Tarifs des formations

HABILITATION ELECTRIQUE Bo-Ho-HoV

Personnel non électricien (exécutant) - Formation initiale (Réf. HoBoINI)

 7 heures (1 jour)  1 à 12 max. € 1 190 Euros

Personnel non électricien (exécutant) - Formation recyclage (Réf. HoBoREC)

 7 heures (1 jour)  1 à 12 max. € 1 190 Euros

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

CSE moins de 300 salariés (Réf. CSE-300)

 21 heures (3 jours)  1 à 12 max. € 3 450 Euros

CSE plus de 300 salariés (Réf. CSE+300)

 35 heures (5 jours)  1 à 12 max. € 4 950 Euros

Secourisme

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Formation Initiale (Réf. SST-FI)

 14 heures (2 jours)  4 à 10 max. € 1 790 Euros

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) (Réf. SST-MAC)

 7 heures (1 jour)  4 à 10 max. € 990 Euros

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1) (Réf. PSC1)

 7 heures (1 jour)  2 à 10 max. € 80 Euros / pers.

GESTES QUI SAUVENT (GQS) (Réf. GQS)

 2 heures (0,5 jour)  2 à 15 max. € 60 Euros / pers.



Tarifs des formations

Lutte contre l'incendie

MANIPULATION DES EXTINCTEURS (Réf. MANEXT)

 2 heures (0,5 jour)  4 à 12 max. € 150 Euros / pers.

 2 heures (**x3 groupes sur 1 journée**)  4 à 12 max. € 90 Euros / pers. par groupe

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI) (Réf. EPI)

A  4 à 7 heures (0,5 à 1 jour)  4 à 12 max. € 180 Euros / pers.

GUIDE FILE / SERRE FILE (Réf. GSF)

B  3 heures (0,5 jour)  4 à 12 max. € 180 Euros / pers.

EXERCICE D'EVACUATION (Réf. EXEVAC)

C  1 heures (0,5 jour)  4 à 12 max. € 100 Euros / pers.

Formations associées

Equipier de première intervention - Guide file / Serre file
(Réf. EPIGSF)

A + **B**

 4 à 7 heures (0,5 à 1 jour)  4 à 12 max. € 250 Euros / pers.

Guide file / Serre file - Exercice d'évacuation (Réf. GSFEXEVAC)

B + **C**

 4 heures (0,5 jour)  4 à 12 max. € 250 Euros / pers.

Equipier de première intervention - Guide file / Serre file -
Exercice d'évacuation (Réf. EPIGSFEXEVAC)

A + **B** + **C**

 7 heures (1 jour)  4 à 12 max. € 320 Euros / pers.

FSSI

Ici, pour vous

DECouvrez NOS FORMATIONS

AIPR

Construire sans détruire



Préparer et obtenir l'Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux

Gestes et postures

Préserver sa santé



Préserver sa santé en ayant une bonne posture lors de ses activités

Travail en hauteur

Sensibilisation aux dangers



Utiliser correctement des équipements de protection contre les chutes de hauteur

|
FSSI

Ici, pour vous

**DECOUVREZ NOS
FORMATIONS**

Echafaudages

Monter, vérifier,
utiliser



Savoir monter, utiliser et
démonter un
échafaudage en toute
sécurité

Habilitation électrique H0B0

Prévenir le risque
électrique



Etre capable de travailler
en sécurité dans des zones
où existent des risques
électriques

CSE

Représenter le
personnel



Se préparer à assurer ses
fonctions et ses missions
conformément à la
réglementation

FSSI

Ici, pour vous

DECouvrez NOS FORMATIONS

Secourisme

Protéger, alerter
et secourir



Etre en mesure d'intervenir rapidement et efficacement en cas d'accident en toute sécurité

Lutte contre l'incendie

Prévention et lutte contre un départ de feu



Etre capable de maîtriser une extinction en toute sécurité et transmettre une alerte adaptée

Evacuation

Anticiper et préserver



Etre capable de gérer et d'organiser une évacuation en toute sécurité

AIPR

Construire sans détruire

Autorisation
d'Intervention
à Proximité
des Réseaux

**2,5 millions de
kilomètres de réseaux
souterrains, aériens et
subaquatiques de
transport et de
distribution en France.**

**En 2008, on recensait en
moyenne 17
endommagements par
jour sur les seuls réseaux
de distribution de gaz
avec des conséquences
parfois très lourdes.**

AIPR - Opérateur
AIPR - Encadrant
AIPR - Concepteur

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

AIPR

Construire sans détruire

Autorisation
d'Intervention
à Proximité
des Réseaux

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou en salle de séminaire ou en distanciel.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accessibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrions également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la
formation

Qualité pédagogique
du formateur

Réussite de nos
stagiaires

Recommande notre
organisme de
formation

95 %

100%

100 %

100 %

AIPR - Opérateur
AIPR - Encadrant
AIPR - Concepteur

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié 

AIPR Construire sans détruire

Autorisation
d'Intervention
à Proximité
des Réseaux

Opérateur

Formation + examen

(Réf. AIPR-OP)



Effectif: 10 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 1 150 euros

Objectif



Exécuter les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité, et en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage à ces réseaux.

Compétences



Réussir l'examen permettant à l'employeur de délivrer une Autorisation d'intervention à Proximité des réseaux pour un opérateur.

Pour qui?



Personne exécutant des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens tels que les conducteurs d'engins (pelles, niveleuses, foreuses,...), nacelles élévatrices, suiveur, etc...

Pré-requis



Savoir lire la langue française (passage de l'examen sous format QCM)

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer une Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux - Opérateur.



Validité: 5 ans

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

AIPR Construire sans détruire

Autorisation
d'Intervention
à Proximité
des Réseaux

Encadrant

Formation + examen

(Réf. AIPR-EN)



Effectif: 10 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 1 150 euros

Objectif



Préparer et exécuter les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité, et en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage à ces réseaux.

Compétences



Réussir l'examen permettant à l'employeur de délivrer une Autorisation d'intervention à Proximité des réseaux pour un encadrant.

Pour qui?



Personne chargée d'encadrer des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens tels que des chefs d'équipe, chef de chantier et conducteur de travaux

Pré-requis



Savoir lire la langue française (passage de l'examen sous format QCM)

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer une Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux - Encadrant.



Validité: 5 ans

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

AIPR Construire sans détruire

Autorisation
d'Intervention
à Proximité
des Réseaux

Concepteur

Formation + examen

(Réf. AIPR-CO)



Effectif: 10 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 1 150 euros

Objectif



Préparer les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité, et en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage à ces réseaux.

Compétences



Réussir l'examen permettant à l'employeur de délivrer une Autorisation d'intervention à Proximité des réseaux pour un concepteur.

Pour qui?



Responsable de projet chargé de préparer des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens tels que maîtres d'ouvrage, maître d'oeuvre, exploitant, bureau d'études, etc ...

Pré-requis



Savoir lire la langue française (passage de l'examen sous format QCM)

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer une Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux - Concepteur.



Validité: 5 ans

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Gestes et postures

Préserver sa santé

Plus de 35 % de nos positions sont nocives

Les TMS sont la 1^{ère} cause, en France...

... de consultation dans les centres antidouleurs

... de maladies professionnelles reconnues

... d'invalidité avant 45 ans

Gestes et postures
Travail sur écran
Port de charges

Cette formation a pour but de préserver notre santé en adoptant des postures et une ergonomie de notre poste de travail adaptées à nos activités.

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié



Gestes et postures

Préserver sa santé

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou en salle de séminaire.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accesibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrions également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la formation

Qualité pédagogique du formateur

Réussite de nos stagiaires

Recommande notre organisme de formation

95 %

100%

100 %

100 %

Gestes et postures
Travail sur écran
Port de charges

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Gestes et postures

Préserver sa santé



Formation

(Réf. GP)



Effectif: 2 à 10 personnes max.



Durée: 1 jour ou 0,5 jour



Tarif: 1 150 euros

Objectif



Permet au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort et savoir privilégier l'utilisation des moyens mécaniques et humains mis à disposition

Compétences



Capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain et d'identifier les différentes atteintes à sa santé mises en jeu.

Pour qui?



Personne étant amenée à manipuler des charges, à effectuer des mouvements répétitifs ou à travailler en position statique

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 2 ans

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Travail en hauteur

Sensibilisation aux dangers

Chaque année, en France, les chutes de hauteur représentent:

Plus de 10 % des accidents du travail

La 3e cause d'accidents du travail avec ou sans incapacité permanente

La 2e cause de décès

Dans le BTP, les chutes de hauteur représentent:

La 1e cause de décès

Equipements de protection collectif et / ou individuel

Port du harnais

Cette formation a pour but d'utiliser correctement des équipements de protection contre les chutes de hauteur

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Travail en hauteur

Sensibilisation aux dangers

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou site mis à disposition par vos soins.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accessibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrions également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la formation

Qualité pédagogique du formateur

Réussite de nos stagiaires

Recommande notre organisme de formation

95 %

100%

100 %

100 %

Equipements de protection collectif et / ou individuel
Port du harnais

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié 

Travail en hauteur

Sensibilisation aux dangers

Formation

(Réf. TH)



Effectif: 10 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 1 200 euros

Objectif



Permet au salarié d'appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur et d'évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés

Compétences



Capable d'identifier et d'appliquer la réglementation liée au travail en hauteur, les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser et de vérifier l'état de conformité du matériel

Pour qui?



Personne étant amenée à travailler en hauteur et à utiliser un harnais

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu
Aptitude médicale de travail en hauteur
Savoir lire la langue française (test théorique sous format QCM)

Evaluation



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudages

Monter, utiliser et
vérifier

" Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées "

Code du travail (article R 4323-69)

Echafaudages
de pieds (fixes)
Echafaudages
Roulants

**Cette formation a pour
but de monter, d'utiliser
et de vérifier
correctement les
échafaudages**

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié



Echafaudages

Monter, utiliser et vérifier

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou site mis à disposition par vos soins.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accesibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrons également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la formation

Qualité pédagogique du formateur

Réussite de nos stagiaires

Recommande notre organisme de formation

95 %

100%

86%

100 %

Echafaudages roulants - Monter, vérifier et utiliser **A**

Echafaudages de pieds

- Utiliser
- Utiliser et réaliser la vérification journalière
- Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière **B**
- Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance (au sens de la R 408) **C**

Formations associées:

B + C

et

A + B

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudage roulant

Monter, utiliser et vérifier

Formation

(Réf. ECH-ROU)



Effectif: 3 à 8 personnes max.



Durée: 2 jours



Tarif: 1 990 euros

Objectif



Permet au salarié de monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

Compétences



Capable de monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
Capable d'exploiter l'échafaudage en sécurité et en respectant les limites de charges

Pour qui?



Personne étant amenée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu
Aptitude médicale de travail en hauteur et port de charges
Savoir lire la langue française pour utiliser la notice fabricant (ainsi que pour le test théorique sous format QCM)

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétence permettant à l'employeur de délivrer une autorisation dans ce domaine



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudage de pied

Monter, utiliser et
vérifier

Utilisation

Formation

(Réf. ECH-FIXUT)



Effectif: 3 à 10 personnes max.



Durée: 0,5 jour



Tarif: 750 euros

Objectif



Permet au salarié de travailler en sécurité sur un échafaudage de pied

Compétences



Capable d'identifier les situations à risques
Capable d'accéder, circuler et travailler sur l'échafaudage en sécurité et en respectant les limites de charges

Pour qui?



Personne étant amenée à accéder, circuler et travailler sur un échafaudage de pied

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu
Aptitude médicale de travail en hauteur
Savoir lire la langue française (test théorique sous format QCM)

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétence permettant à l'employeur de délivrer une autorisation dans ce domaine



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudage de pied

Monter, utiliser et
vérifier

Utiliser et réaliser la
vérification journalière

Formation

(Réf. ECH-FIXUTV)



Effectif: 3 à 10 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 1 150 euros

Objectif



Permet au salarié de travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et de réaliser les vérifications journalières selon l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant

Compétences



Capable d'identifier les situations à risques
Capable de faire la vérification journalière
Capable d'accéder, circuler et travailler sur l'échafaudage en sécurité et en respectant les limites de charges

Pour qui?



Personne étant amenée à accéder, circuler et à travailler sur un échafaudage de pied. Et ayant été désigné par le chef d'établissement pour faire la vérification journalière (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004)

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu
Aptitude médicale de travail en hauteur
Le stagiaire devra avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans)

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétence permettant à l'employeur de délivrer une autorisation dans ce domaine



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudage de pied

Monter, utiliser et
vérifier

Monter, utiliser et réaliser la
vérification journalière

Formation

(Réf. ECH-FIXMUTV)



Effectif: 3 à 8 personnes max.



Durée: 3 jours



Tarif: 2 900 euros

Objectif



Permet au salarié de monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied en sécurité selon la notice fabricant

Compétences



Capable de monter et démonter un échafaudage de pied selon la notice fabricant en sécurité

Capable d'identifier des situations à risques et d'utiliser en échafaudage de pied en sécurité

Capable de faire la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Pour qui?



Personne étant amenée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24 m selon la notice du fabricant

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu

Aptitude médicale de travail en hauteur

Etre former à l'utilisation du port du harnais

Savoir lire la langue française pour comprendre la notice du fabricant (ainsi qu'un test théorique sous format QCM)

Evaluation



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudage de pied

Monter, utiliser et vérifier

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance (au sens de la R 408)

Formation

(Réf. ECH-FIXVRECPMR408)



Effectif: 3 à 10 personnes max.



Durée: 2 jours



Tarif: 1 990 euros

Objectif



Permet au salarié de réaliser les vérifications réglementaires de mises (ou remises) en service, journalières et trimestrielles d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m et de réceptionner l'échafaudage avant utilisation et assurer la maintenance de celui-ci (au sens de la R408)

Compétences



Capable de réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m monté conformément à la notice du fabricant.

Capable de réceptionner **(1)** l'échafaudage avant utilisation et d'assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage **(2)** d'éléments de l'échafaudage)

Capable d'utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état

(2) Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée

Pour qui?



Personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté

Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation

ou montage ou encadrement de chantier

Maîtriser la langue française (parlée et écrite), les mathématiques élémentaires et la lecture courante de plans

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétence permettant à l'employeur de délivrer une autorisation dans ce domaine



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudage de pied

Monter, utiliser et vérifier

Formations associées: **B** + **C**
Monteur-Utilisateur-Vérificateur

Formation

(Réf. ECH-FIXMUTVRECP)



Effectif: 3 à 8 personnes max.



Durée: 4 jours



Tarif: 3 800 euros

Objectif



Permet au salarié de monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied en sécurité selon la notice fabricant
Permet au salarié de réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m monté conformément à la notice du fabricant. Au sens de la R408
Permet au salarié de travailler sur les échafaudages de pied

Compétences



Capable de monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
Capable de faire les montages suivants en sécurité: montage avec console, montage porte à faux, montage poutre de franchissement, potence, poulie à cliquets et corde de levage
Capable de réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m monté conformément à la notice du fabricant
Capable de réceptionner **(1)** l'échafaudage avant utilisation et assurer la maintenance de l'échafaudage
Capable d'accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état

Pour qui?



Personne étant amenée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage
Personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté, mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu
Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

Evaluation



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Echafaudage de pied

Formations associées: **A** + **B**

Monteur - Utilisateur - Vérification journalière

Echafaudage roulant

Monteur - Utilisateur - Vérificateur

Formation

(Réf. ECH-FIX+ROU)



Effectif: 3 à 8 personnes max.



Durée: 4 jours



Tarif: 3 800 euros

Objectif



Permet au salarié de monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage

Permet au salarié de monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et mises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

Compétences



Capable de monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
Capable de faire les montages suivants en sécurité: montage avec console, montage porte à faux, montage poutre de franchissement, potence, poulie à cliquets et corde de levage

Capable de réaliser les vérifications réglementaires de mises et mises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m monté conformément à la notice du fabricant

Capable de monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et mises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

Pour qui?



Personne étant amenée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage

Personne étant amenée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

Pré-requis



Avoir 18 ans révolu

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier

Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges

Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)

Evaluation



Délivrance d'une attestation de compétence permettant à l'employeur de délivrer une autorisation dans ce domaine



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les 3 à 5 ans max.

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Habilitation électrique H0B0

Prévenir le risque
électrique

" Si la fréquence des accidents d'origine électrique est en baisse constante, leur gravité reste particulièrement importante : les accidents d'origine électrique sont 15 fois plus souvent mortels que les autres accidents du travail"

Habilitation électrique
H0B0 pour le personnel
non électricien (exécutant)
- Formation initiale et
recyclage

**Cette formation a pour
but de travailler en
sécurité dans des zones
ou existe un risque
électrique**

FSSI *Ici, pour vous*



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Habilitation électrique H0B0

Prévenir le risque
électrique

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou en salle de séminaire ou en distanciel.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accessibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrions également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la
formation

Qualité pédagogique
du formateur

Réussite de nos
stagiaires

Recommande notre
organisme de
formation

95 %

100%

100%

100 %

Habilitation électrique H0B0 pour le personnel
non électricien (exécutant) - Formation initiale

Habilitation électrique H0B0 pour le personnel
non électricien (exécutant) - Recyclage

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié 

Habilitation électrique H0B0

Prévenir le risque
électrique
Personnel non
électricien (exécutant) -
Formation initiale

Formation

(Réf. HoBoINI)



Effectif: 1 à 12 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 1 190 euros

Objectif



Permet au salarié réaliser ou encadrer des travaux non électrique, dans un environnement électrique

Compétences



Capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis à vis du risque électrique

Capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collectifs et individuel existants

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise non électricien exerçant son activité dans des zones présentant des risques spécifiques électriques

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation et un avis d'habilitation remis à l'employeur pour que celui-ci habilite son travailleur



Validité: 3 ans

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Habilitation électrique H0B0

Prévenir le risque
électrique
Personnel non
électricien (exécutant) -
Recyclage

Formation

(Réf. H0B0REC)



Effectif: 1 à 12 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 1 190 euros

Objectif



Permet au salarié réaliser ou encadrer des travaux non électrique, dans un environnement électrique

Compétences



Capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis à vis du risque électrique

Capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collectifs et individuel existants

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise non électricien exerçant son activité dans des zones présentant des risques spécifiques électriques

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation et un avis d'habilitation remis à l'employeur pour que celui-ci habilite son travailleur



Validité: 3 ans

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié



CSE

Comité
Social
Economique

Représenter le personnel

" La mise en place du CSE est obligatoire dans les entreprises dont l'effectif atteint au moins 11 salariés pendant 12 mois consécutifs "

Code du travail (article L 2312-5 et L 2312-6)

CSE moins de 300
salariés

CSE plus de 300
salariés

**Cette formation a pour
but de se préparer à
assurer ses fonctions et
ses missions
conformément à la
réglementation**

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

CSE

Comité
Social
Economique

Représenter le personnel

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou en salle de séminaire ou en distanciel.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accesibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrions également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la formation

Qualité pédagogique du formateur

Réussite de nos stagiaires

Recommande notre organisme de formation

95 %

100%

100%

100 %

CSE moins de 300 salariés

CSE plus de 300 salariés

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

CSE

Comité
Social
Economique

Représenter
le personnel

Moins de 300 salariés

Formation

(Réf. CSE - 300)



Effectif: 1 à 12 personnes max.



Durée: 3 jours



Tarif: 3 450 euros

Objectif



Permet au membre du CSE d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leurs mandats, conformément à la réglementation

Compétences



Capable de mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels
Capable d'assurer des activités de veille réglementaire
Capable de connaître et d'exercer les missions du CSE

Pour qui?



Membres du CSE

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation



Validité: -

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

CSE

Comité
Social
Economique

Représenter le personnel

Plus de 300 salariés

Formation

(Réf. CSE + 300)



Effectif: 1 à 12 personnes max.



Durée: 5 jours



Tarif: 4 950 euros

Objectif



Permet au membre du CSE d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leurs mandats, conformément à la réglementation

Compétences



Capable de mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels
Capable d'assurer des activités de veille réglementaire
Capable de connaître et d'exercer les missions du CSE

Pour qui?



Membres du CSE

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation



Validité: -

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Secourisme

Protéger, alerter et
secourir

" Le SST intervient face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s) mais il contribue également à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise"

" En France, chaque année, environ 40 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque et sans prise en charge immédiate plus de 92% de ces arrêts sont fatals"

... mais seulement 20 % de la population française est formée aux premiers secours

Sauveteur Secouriste
du Travail (SST)
Prévention et Secours
Civique niveau 1 (PSC 1)
Gestes Qui Sauvent (GQS)

**Cette formation a pour
but de pratiquer les
gestes de premiers
secours en toute sécurité**

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié



Secourisme

Protéger, alerter et secourir

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou en salle de séminaire.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accessibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrions également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la formation

Qualité pédagogique du formateur

Réussite de nos stagiaires

Recommande notre organisme de formation

95 %

100%

100%

100 %

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC 1)

Gestes Qui Sauvent (GQS)

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié 

Secourisme

Protéger, alerter et
secourir

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation

(Réf. SST-FI)



Effectif: 4 à 10 personnes max.



Durée: 2 jours



Tarif: 1 790 euros

Objectif



Permet au salarié d'intervenir en cas d'un accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention des risques professionnels dans son entreprise

Compétences



Capable de protéger, secourir et alerter en toute sécurité
Capable de contribuer également à la prévention face aux risques professionnelles de son entreprise

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise pour répondre aux obligations fixées par l'article R4224-15 du code du travail imposant la présence de secouristes sur le lieu de travail mais également pour tout citoyen désirant porter assistance en dehors du cadre professionnel

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance du certificat de sauveteur secouriste du travail de l'INRS



Validité: 2 ans

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Secourisme

Protéger, alerter et
secourir

Sauveteur Secouriste du Travail - Maintenance et Actualisation des Compétences (MAC SST)

Formation

(Réf. SST-MAC)



Effectif: 4 à 10 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 990 euros

Objectif



Permet au salarié d'intervenir en cas d'un accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention des risques professionnels dans son entreprise

Compétences



Maintenir ses compétences pour protéger, secourir et alerter en toute sécurité

Maintenir ses compétences pour contribuer également à la prévention face aux risques professionnelles de son entreprise

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise pour répondre aux obligations fixées par l'article R4224-15 du code du travail imposant la présence de secouristes sur le lieu de travail mais également pour tout citoyen désirant porter assistance en dehors du cadre professionnel

Pré-requis



Etre titulaire d'un certificat SST délivré par une entité habilitée par le réseau Assurance maladie Risques Professionnels / INRS

Evaluation



Délivrance du certificat de sauveteur secouriste du travail de l'INRS



Validité: 2 ans

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié



Secourisme

Protéger, alerter et secourir

Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)

Formation

(Réf. PSC1)



Effectif: 2 à 10 personnes max.



Durée: 1 jour



Tarif: 80 euros / pers.

Objectif



Permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Compétences



Capable de réagir à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc...

Pour qui?



Toute personne à partir de 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs) qui désirent porter assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance du certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011.



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié



Secourisme

Protéger, alerter et
secourir

**Gestes Qui Sauvent
(GQS)**

Formation

(Réf. GQS)



Effectif: 2 à 15 personnes max.



Durée: 0,5 jour



Tarif: 60 euros / pers.

Objectif



Permet à toute personne d'être sensibiliser sur les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes d'urgence menant à une formation plus conséquente (PSC 1)

Compétences



Capable de préserver l'intégrité physique d'une personne en attendant l'arrivée des secours

Pour qui?



Toute personne à partir de 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs) qui désirent porter assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent



Validité: -

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Lutte contre l'incendie

Prévention et lutte contre un départ de feu

" En France, ...

... 1 départ de feu toutes les 2 min...

... 70 % des entreprises disparaissent après un sinistre majeur"

"Des exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois"

Code du travail (article R 4227-39)

Manipulation des extincteurs
Equipier de Première Intervention (EPI)

Cette formation a pour but de prévenir et lutter contre un incendie en toute sécurité

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Lutte contre l'incendie

Prévention et lutte contre un départ de feu

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux ou en salle de séminaire.

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accesibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrions également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la formation

Qualité pédagogique du formateur

Réussite de nos stagiaires

Recommande notre organisme de formation

95 %

100%

100%

100 %

Manipulation des extincteurs

Equipier de Première Intervention (EPI)

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Lutte contre l'incendie

Prévention et lutte contre un départ de feu

Manipulation des extincteurs

Formation

(Réf. MANEXT)



Effectif: 4 à 12 personnes max.



Durée: 0,5 jour



Tarif: 150 euros / pers.

Objectif



Permet au salarié de lutter contre un début d'incendie en toute sécurité

Compétences



Capable de lutter contre un début d'incendie et d'utiliser les extincteurs en toute sécurité

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation
Formation enregistrée sur le registre de sécurité de votre établissement



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les ans maximum pour respecter l'article R 4227-39 du Code du Travail

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Lutte contre l'incendie

Prévention et lutte contre un départ de feu

Manipulation des extincteurs

Formation

(Réf. MANEXT)



Effectif: 4 à 12 personnes max.



Durée: 1 jour (pour 3 groupes)



Tarif: 90 euros / pers.

Objectif



Permet au salarié de lutter contre un début d'incendie en toute sécurité

Compétences



Capable de lutter contre un début d'incendie et d'utiliser les extincteurs en toute sécurité

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation
Formation enregistrée sur le registre de sécurité de votre établissement



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les ans maximum pour respecter l'article R 4227-39 du Code du Travail

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Lutte contre l'incendie

Prévention et lutte contre un départ de feu

Equipier de Première Intervention (EPI)

Formation

(Réf. EPI)



Effectif: 4 à 12 personnes max.



Durée: 0,5 à 1 jour



Tarif: 180 euros / pers.

Objectif



Permet au salarié d'utiliser efficacement et en sécurité l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention. D'adopter au quotidien un comportement préventif face au risque incendie et d'appliquer les consignes de sécurité incendie

Compétences



Capable de lutter contre un début d'incendie et d'utiliser les moyens d'extinction sur son site en toute sécurité
Capable d'identifier les notions élémentaires de naissance et propagation d'un incendie
Capable de mettre en oeuvre les consignes de sécurité incendie et d'évacuation

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation
Formation enregistrée sur le registre de sécurité de votre établissement



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les ans maximum pour respecter l'article R 4227-39 du Code du Travail

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Evacuation

Anticiper et
préserver

**" Les victimes d'un incendie meurent
le plus souvent asphyxiées et/ou
intoxiquées par les fumées"**

**"Des exercices et essais périodiques ont lieu au
moins tous les six mois"**

Code du travail (article R 4227-39)

Guide File / Serre File
Exercice d'évacuation

**Cette formation a pour
but de gérer et
d'organiser une
évacuation en toute
sécurité**

FSSI Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié 

Evacuation

Anticiper et
préserver



Guide File / Serre File
Exercice d'évacuation

**Cette formation a pour
but de gérer et
d'organiser une
évacuation en toute
sécurité**

FSSI *Ici, pour vous*



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié 

Evacuation

Anticiper et
préservé

Modalités

Possibilité de faire la formation en présentiel en entreprise au sein de vos locaux .

La formation se fera entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande

Accesibilité

Quelle que soit votre situation de handicap nous serons là également pour vous en adaptant les locaux pour vous accueillir. Nous pourrons également réduire le groupe de stagiaires afin de pouvoir adapter notre méthode pédagogique et passer un temps suffisant pour vous aider personnellement à acquérir et/ou maintenir vos compétences.

Satisfaction

Contenu de la
formation

Qualité pédagogique
du formateur

Réussite de nos
stagiaires

Recommande notre
organisme de
formation

95 %

100%

100%

100 %

Guide file / Serre file

Exercice d'évacuation

Evacuation

Anticiper et
préserver



Guide file / Serre file
(sans exercice d'évacuation)

Formation

(Réf. GSF)



Effectif: 4 à 12 personnes max.



Durée: 0,5 jour



Tarif: 180 euros / pers.

Objectif



Permet au salarié d'acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide et en toute sécurité. Il connaîtra les missions qui lui sont confiées dans la procédure d'évacuation

Compétences



Capable de connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblements et la conduite à tenir pour évacuer le personnel ou les visiteurs
Capable de connaître les consignes d'évacuation
Capable d'organiser et gérer une évacuation

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Délivrance d'une attestation de fin de formation
Formation enregistrée sur le registre de sécurité de votre établissement



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les ans maximum pour respecter l'article R 4227-39 du Code du Travail

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Evacuation

Anticiper et
préserver



Exercice d'évacuation

Formation

(Réf. EXEVAC)



Effectif: 4 à 12 personnes max.



Durée: 0,5 jour



Tarif: 100 euros / pers.

Objectif



Permet au salarié d'acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide et en toute sécurité. Il connaîtra les missions qui lui sont confiées dans la procédure d'évacuation

Compétences



Capable de connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblements et la conduite à tenir pour évacuer le personnel ou les visiteurs
Capable de connaître les consignes d'évacuation
Capable d'organiser et gérer une évacuation

Pour qui?



Toute personne de l'établissement ou de l'entreprise

Pré-requis



Aucun

Evaluation



Exercice enregistré sur le registre de sécurité de votre établissement avec un rapport d'exercice



Validité: -

Maintien des connaissances conseillé tous les ans maximum pour respecter l'article R 4227-39 du Code du Travail

FSSI Ici, pour vous

FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON -
a.mirbeau@fssi-paca.fr - 06 52 95 93 99
Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du
préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr

Qualiopi
processus certifié

Formations

Santé, hygiène et sécurité au travail

Secourisme

Incendie

FSSI

Ici, pour vous



FSSI - Aurélien Mirbeau - 6 Rue Charles Sauvan 84 350 COURTHEZON - a.mirbeau@fssi-paca.fr -
06 52 95 93 99

Siret: 808 770 069 00017 - N° de déclaration d'activité 93840382484 (auprès du préfet de Région
Provence Alpes Côte d'Azur)

www.fssi-paca.fr